

RAPPORT ANNUEL 2015

EAUX NATURELLES



Le mot du Président



Le contexte économique global est resté très tendu en 2015, ce qui continue d'entraîner des conséquences défavorables pour le SYDED, notamment la baisse sensible des prix de reprise des matériaux et la restriction des soutiens à l'investissement. Les surcoûts qui découlent des diverses évolutions réglementaires se ressentent aussi pour l'ensemble des compétences. Néanmoins, grâce à une gestion rigoureuse, l'ensemble de nos missions et projets ont pu être poursuivis sans entrave.

Dans le domaine du **Traitement des Déchets**, l'engagement du SYDED en faveur de la valorisation et la réduction a été reconnu par sa sélection parmi les candidats à l'appel à projet national "Territoire zéro déchet, zéro gaspillage". Pour mener à bien les actions prévues dans cet ambitieux programme, des référents "environnement" ont été désignés dans la plupart des communes. L'impact positif de leur intervention s'est déjà fait ressentir par le développement du compostage individuel et collectif notamment.

Dans un souci d'améliorer le service rendu aux usagers de plus en plus nombreux des déchetteries, un nouvel équipement complété d'un espace réemploi a ouvert ses portes à Gourdon.

L'activité **Bois-énergie** a été marquée sur le plan de l'investissement par le lancement de la construction du réseau de chaleur de Gourdon, le plus important du SYDED à ce jour. En parallèle, compte tenu de l'évolution du parc, l'équipe de maintenance a été renforcée ce qui a permis d'agir en préventif et de diminuer le nombre de pannes. En revanche, la forte baisse du prix du fioul a nécessité d'apporter des explications aux abonnés sur le mode de calcul tarifaire et de présenter une analyse comparative à plus long terme.

Cette année, l'activité **Eau Potable** a suivi son cours sans évolution majeure. Les forts orages survenus au mois d'août ont évité de justesse les effets d'une période de sécheresse particulièrement critique. A contrario, les pluies abondantes de fin d'année ont engendré des problèmes de qualité sur plusieurs sources d'approvisionnement, touchant, dans certains cas, de nombreux abonnés. Ces phénomènes ont à nouveau mis en évidence la nécessité de travailler sur les moyens de garantir la ressource pour tous et à tout moment.

En matière d'**Assainissement** aussi, l'activité s'est poursuivie dans la continuité. La finalisation de l'étude sur l'élimination des boues d'épuration trop riches en cuivre a permis de trouver des solutions pour diminuer les quantités inaptes à un retour au sol et éviter ainsi des traitements très onéreux.

Pour l'activité **Eaux Naturelles**, il faut souligner l'organisation mise en place pour amplifier l'impact de l'opération Big Jump en partenariat avec un nombre croissant de structures participantes et un écho accru dans la presse.

Globalement, l'année 2015 a été marquée par les prémices de la réforme sur la réorganisation territoriale dans le département, qui se poursuivra en 2016 et qui peut avoir un impact conséquent sur les missions du SYDED dans les années à venir. Je souhaite et espère que la solution finalement retenue, soit le résultat d'une réflexion menée par l'ensemble des collectivités concernées dans l'intérêt commun de la population qui habite ce territoire.

Gérard MIQUEL

SOMMAIRE

SYDED

Présentation du SYDED du Lot.....	4
Forme juridique	4
Compétences.....	4
Adhérents	4
Organisation	5
Moyens humains.....	6
Moyens matériels.....	7
Bilan financier global	8
Faits marquants.....	9

EAUX NATURELLES

Avant-propos	12
Connaissance des eaux naturelles.....	13
Principe et étendue de la compétence	13
Contexte	13
Adhésions	16
Bilan des interventions de base.....	17
Projets.....	20
Assistance à la gestion des eaux de loisirs	21
Principe et étendue de la compétence	21
Contexte	21
Adhésions	22
Bilan des interventions de base.....	23
Projets.....	25
Bilan des interventions spécifiques	26
Bilan financier	27

En savoir PLUS...

Actions de communication.....	30
Pour les scolaires	30
Pour le grand public.....	30
Pour l'accompagnement des référents environnement	31
Prévention des risques	32
Santé - Sécurité : la Prévention	32
Environnement	32

PRÉSENTATION DU SYDED DU LOT

FORME JURIDIQUE

■ UN SYNDICAT MIXTE OUVERT ET À LA CARTE

Le SYDED est un **organisme public**, administré par des élus : **chaque collectivité adhérente est représentée** au sein du SYDED par des élus locaux réunis en Comité Syndical. Il regroupe des communes, des groupements de communes (syndicats, communautés de communes), ainsi que le Conseil général. Il gère 5 compétences distinctes. L'adhésion des collectivités est facultative.

■ UN ÉTABLISSEMENT PUBLIC INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (EPIC)

Les méthodes de gestion s'apparentent à celles des entreprises industrielles et commerciales :

- gestion du personnel selon le régime de droit privé,
- fonctionnement basé sur des activités de type industriel, avec une notion de productivité,
- comptabilité proche des entreprises privées.

■ UN MODE DE GESTION EN "RÉGIE DIRECTE"

Le SYDED assure lui-même la gestion du service public.

COMPÉTENCES

- **Traitement des déchets ménagers et assimilés :**
 - Tri des déchets recyclables et valorisation du verre
 - Traitement des déchets non valorisables
 - Gestion d'un réseau de déchetteries, compostage des végétaux et valorisation du bois
- **Bois-énergie et développement des énergies renouvelables :**
 - Réalisation de réseaux de chaleur
 - Gestion des réseaux de chaleur
 - Développement des énergies renouvelables
- **Eau potable :**
 - Soutien et accompagnement des collectivités adhérentes
 - Gestion des ressources en eau potable
 - Exploitation des équipements
- **Assainissement des eaux usées :**
 - Soutien et accompagnement des collectivités adhérentes
 - Prise en charge du transport des boues et de leur traitement
 - Gestion du service et des équipements
- **Connaissance et assistance à la gestion des eaux naturelles :**
 - Suivi de la qualité des milieux aquatiques
 - Soutien et accompagnement des collectivités adhérentes

ADHÉRENTS

Les collectivités locales sont libres d'adhérer aux différentes compétences du SYDED, en fonction de leurs besoins sur leurs territoires.

"DÉCHETS"	"BOIS-ÉNERGIE"	"EAU POTABLE"	"ASSAINISSEMENT"	"EAUX NATURELLES"
7 collectivités chargées de la collecte des déchets ménagers	13 collectivités pour la gestion de réseaux de chaleur	64 collectivités chargées de la gestion de l'eau potable	132 collectivités chargées de l'assainisse- ment des eaux usées	24 collectivités chargées de la gestion des eaux naturelles
338 communes du Lot + 5 de l'Aveyron	12 réseaux 1 057 abonnés	Adhérents : 28 MOE AMO, 34 DSP GSP, 5 prod°	Adhérents : 10 ANC, 122 AC, 92 Boues	4 réseaux de suivi 22 sites de baignade

▼
180 533 habitants (pop. municipale INSEE 2015).
202 619 habitants (pop. DGF 2009 : population totale + résidences secondaires)

ORGANISATION

En tant qu'organisme public, le fonctionnement du SYDED est basé sur une organisation à 2 niveaux : le décisionnel et l'exécutif.

■ LE NIVEAU DÉCISIONNEL : LES ÉLUS

Chaque collectivité adhérente est représentée, au sein du SYDED, par des élus locaux réunis en Comité Syndical. C'est dans le cadre de cette assemblée délibérante que sont prises les décisions concernant la politique générale et la gestion des activités du SYDED. Ce comité élit le Président et les Vice-présidents.

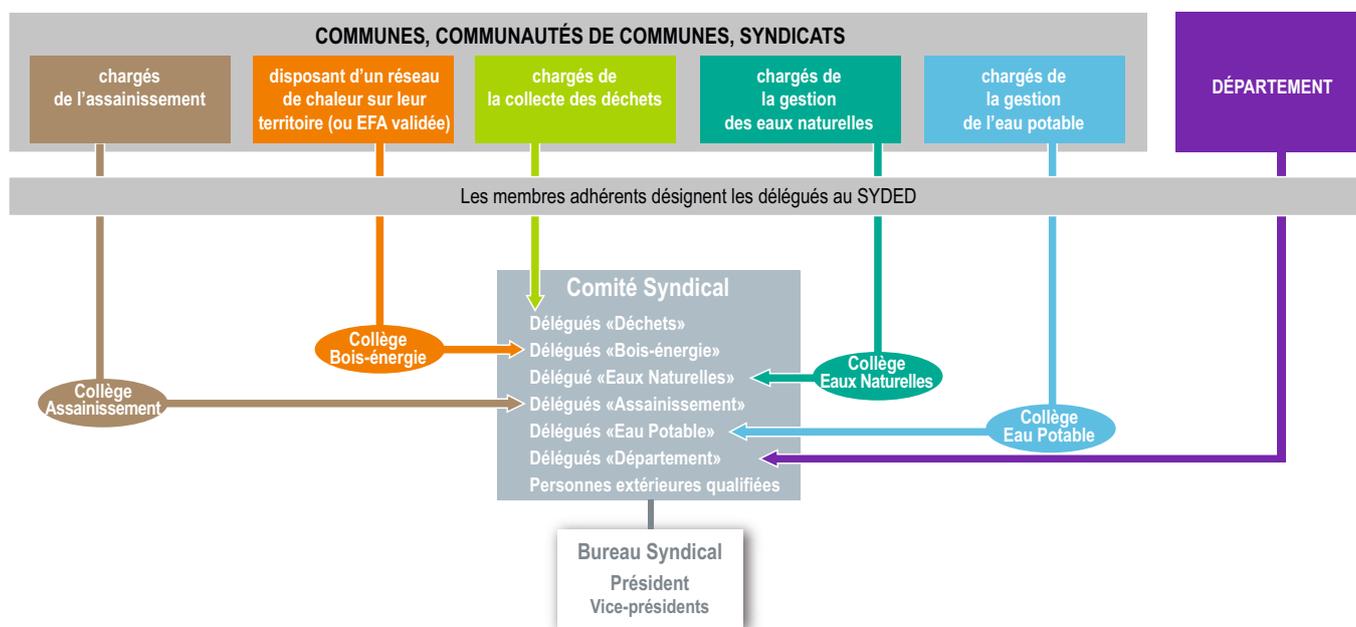
La plupart des décisions prises par le Comité Syndical font auparavant l'objet d'un travail de réflexion mené par les élus, assistés par les services du SYDED, au sein de :

• 5 Commissions spécifiques :

- Finances et administration générale,
- Déchets,
- Assainissement,
- Eau Potable,
- Communication.

• 4 Collèges :

- Assainissement,
- Eau Potable,
- Eaux Naturelles,
- Bois-énergie.



■ LE NIVEAU EXÉCUTIF : LE PERSONNEL

Les agents du SYDED, organisés dans différents services et répartis sur divers sites d'exploitation du département, se chargent de la mise en œuvre des décisions prises par les élus.

MOYENS HUMAINS

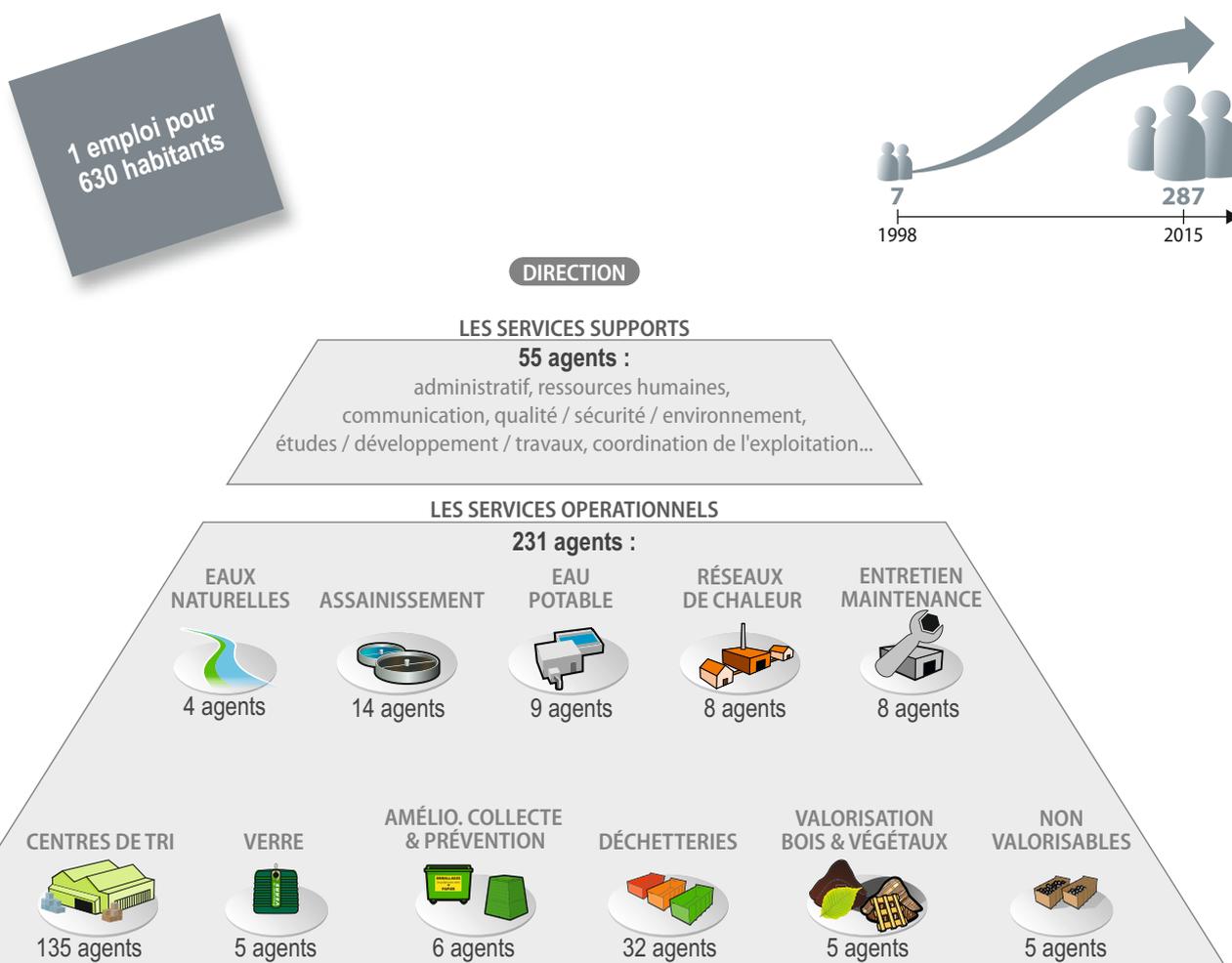
Effectif total au 31/12/2015 : 287 personnes

La gestion est centralisée au niveau de la "structure" qui assure la coordination des activités opérationnelles "exploitation", elles-mêmes organisées en 3 secteurs géographiques distincts. Sur chacun, un responsable de secteur, un chargé d'exploitation et une assistante administrative assurent la gestion des équipements et l'encadrement du personnel de l'ensemble des activités.

Missions transversales : la structure administrative

Le rôle de la structure est d'assurer l'interface entre les choix politiques émanant des décisions des élus et les activités opérationnelles.

Elle regroupe des activités "supports" et mène des opérations permettant d'assurer le service rendu aux collectivités et aux habitants (encadrement, services administratif, ressources humaines, études / développement / travaux, communication, qualité / sécurité / environnement, coordination de l'exploitation). Ces services ne sont pas directement rattachés à l'une des activités principales du SYDED. De ce fait, une partie de ces charges est compensée par une participation des collectivités et le reste des dépenses est réparti entre les différentes activités sous l'intitulé "frais de structure".



MOYENS MATÉRIELS



■ ÉQUIPEMENTS FIXES

- 3 centres de tri,
- 29 déchetteries,
- 3 plateformes de compostage,
- 3 plateformes de valorisation du bois,
- 7 quais de transfert,
- 24 ISDI ou stations de transit (gravats),
- 12 réseaux de chaleur,
- 3 unités de production d'eau potable.

■ ÉQUIPEMENTS MOBILES

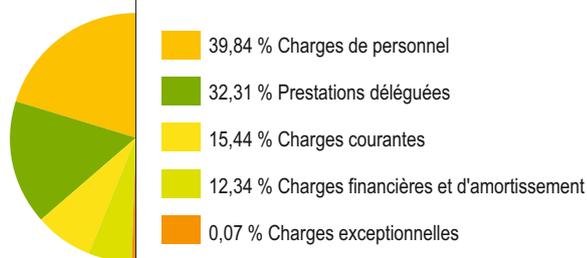
- 18 camions polybennes,
- 8 remorques PL,
- 28 engins de manutention (télescopiques, tractopelles, pelles...),
- 3 broyeurs et 1 crible (végétaux + bois),
- 43 véhicules légers,
- 259 bennes.

BILAN FINANCIER GLOBAL

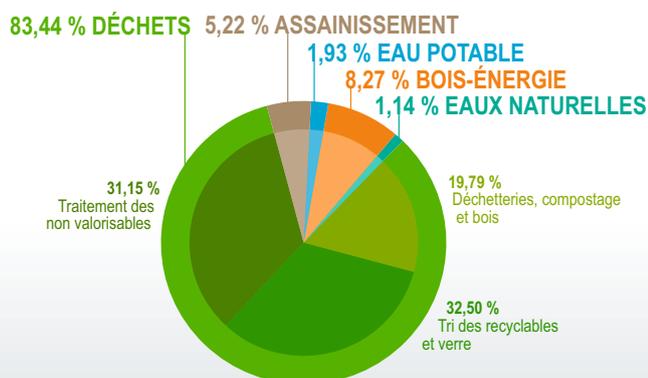
Le SYDED dispose de **5 budgets distincts** ; un pour chaque domaine d'activité :
 "Déchets", "Bois-énergie", "Assainissement", "Eau Potable" et "Eaux Naturelles".

■ FONCTIONNEMENT :

DÉPENSES : 25 300 170 €

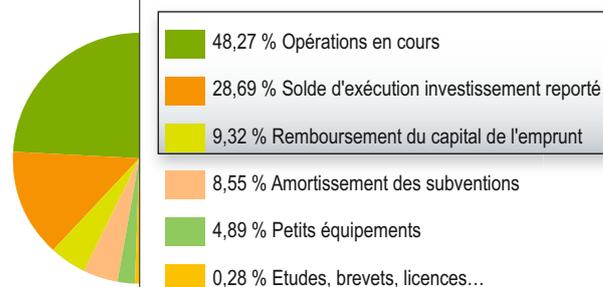


Répartition des dépenses par budget et par activité :

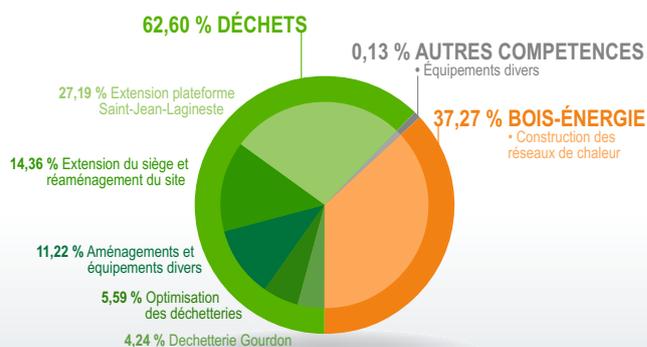


■ INVESTISSEMENT :

DÉPENSES : 11 603 933 €



Répartition des dépenses réelles : 6 200 373 €



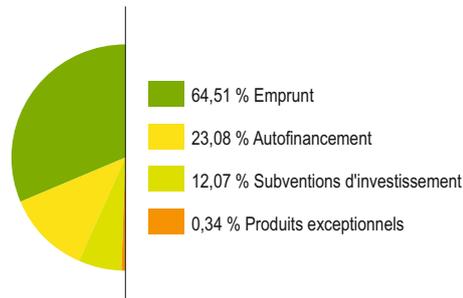
RECETTES : 28 234 227 €



Excédent 2015 : 2 934 057 €

dont 771 621 € d'excédent réel 2015
 et 2 162 436 € d'excédent reporté 2014, soit : 1 487 924 € Budget Déchets,
 355 648 € Budget Eau Potable,
 218 621 € Budget Eaux Naturelles,
 49 922 € Budget Assainissement,
 50 320 € Budget Bois-énergie.

FINANCEMENT* : 6 200 373 €



* Financement des dépenses réelles

La durée d'extinction de la dette (15,05 millions d'euros) est de 20 ans (2035).
 Le SYDED possède un taux d'endettement faible (6,52 % des recettes réelles de fonctionnement).

FAITS MARQUANTS

L'année 2015 en bref...

DÉCHETS

Le SYDED a pris en charge 127 934 tonnes de déchets, dont :

- 32 547 tonnes de recyclables
- 41 713 tonnes d'ordures ménagères résiduelles
- 53 675 tonnes d'apports en déchetteries

La nouvelle déchetterie de Gourdon a ouvert ses portes en mai :

- Doublement de la capacité d'accueil des usagers,
- 8 quais sécurisés,
- Espace réemploi,
- Installation d'un système de vidéo-protection.



TERRITOIRE ZÉRO DÉCHET



La réduction des déchets a pris un nouvel essor avec la validation par l'ADEME et le Ministère de l'Environnement du projet "Territoire Zéro Déchet, Zéro Gaspillage" proposé par le SYDED. Compte tenu des objectifs ambitieux qui y figurent, la phase opérationnelle de ce dossier démarrera en 2016 et se poursuivra pendant plusieurs années :

- **Réduction de 10 % des déchets ménagers et assimilés à l'horizon 2020** : lutte contre le gaspillage alimentaire, déploiement des filières de réemploi et de réparation des biens de consommation en partenariat avec des acteurs de l'économie sociale et solidaire, sensibilisation à la prévention dans les administrations, les lieux touristiques et les entreprises...

- Mise en place d'une **gestion intégrée des bio-déchets** ménagers et professionnels à l'échelle du département : déploiement du compostage de proximité sur l'ensemble du territoire et collecte séparée des bio-déchets en zone urbaine dense,

- Mise en place d'une **tarification incitative** à l'échelle d'une collectivité de collecte et renforcement de la tarification incitative de 2^{ème} niveau à l'échelle du département,

- **Modernisation des installations de tri** de déchets recyclables afin d'en augmenter les performances et la rentabilité tout en intégrant l'amélioration des conditions de travail : poursuite des nouvelles consignes de tri élargies à tous les plastiques, adaptation du process en adéquation avec l'organisation nationale et conditionnement des refus de tri en CSR,

- Poursuite de la politique d'information, de communication et d'**optimisation des coûts de gestion du service**.

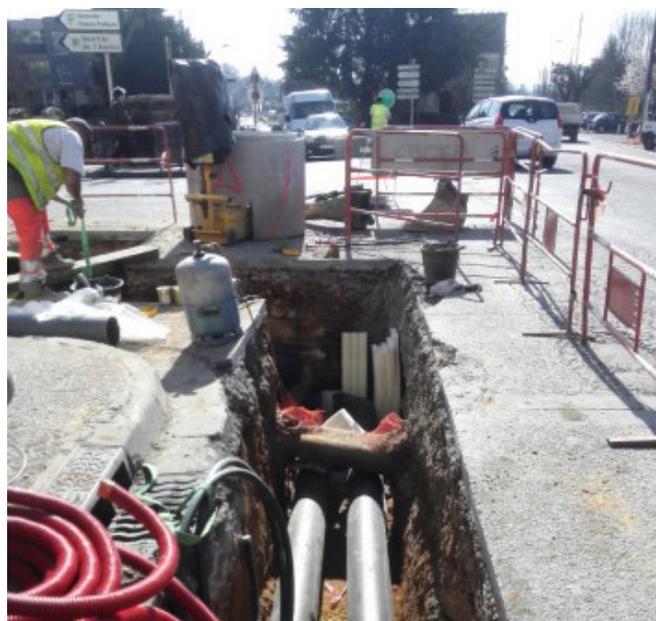
BOIS-ÉNERGIE

Exploitation des réseaux de chaleur

Le SYDED gère **12 réseaux**, avec 1 057 bâtiments raccordés au total. Leur exploitation représente **1 496 tonnes équivalent pétrole économisées sur l'année**.

Construction des réseaux de chaleur

La densification des réseaux de chaleur existants s'est poursuivie, au total ce sont près de 100 nouveaux usagers qui ont pu être raccordés. La construction du réseau de chaleur de Gourdon a démarré.



EAU POTABLE

Gestion opérationnelle

Le SYDED a poursuivi l'**exploitation des captages** et la production d'eau potable de la **commune de Cajarc et du SIAEP de Francouès** : 422 877 m³ d'eau vendus.

Les études ayant été finalisées pour la réalimentation de la commune de Caillac et la sécurisation du secteur de Martel, des échanges sont en cours concernant le lancement de ces projets.

Assistance technique

Environ 60 missions de maîtrise d'œuvre et assistance à maîtrise d'ouvrage ont été menées en 2015 auprès des 28 collectivités membres. 34 collectivités bénéficient de l'**assistance à la gestion des services publics**. Le SYDED a également accompagné 3 collectivités pour le renouvellement de leur contrat de délégation de service public.

ASSAINISSEMENT

Assistance à l'assainissement collectif des eaux usées

356 interventions ont été réalisées sur 189 stations de traitement des eaux usées.

25 opérations d'**Assistance à maîtrise d'ouvrage** (AMO) sont suivies au 31 décembre 2015.

Assistance technique à la gestion du service public d'assainissement collectif (ATGSPAC)

10 contrats de Délégation de service public (DSP) ont été suivis et 2 assistances à un renouvellement de contrat de DSP ont été réalisées.

70 Rapports sur le Prix et la Qualité du Service 2014 (RPQS) ont été produits et enregistrés sur le site de l'Observatoire national des services d'eau et d'assainissement.

Traitement des boues de stations d'épuration

10 252 tonnes de boues ont été traitées en 2015, principalement en compostage et épandage, pour 45 collectivités adhérentes.

Assistance à l'assainissement non collectif

10 SPANC adhérents au SYDED au 31 décembre 2015 contre 14 en 2014 en raison du regroupement de Communautés de communes entre elles, réunissant 340 communes lotoises et 5 communes aveyronnaises, pour environ 50 000 installations.

EAUX NATURELLES

Le **Big Jump** est un mouvement citoyen en faveur de la qualité de l'eau et de la vie aquatique. Concrètement, c'est une journée festive qui s'adresse au grand public partout en Europe. Le 12 juillet 2015, à la même heure, des milliers de personnes ont plongé dans les rivières, plans d'eau et bords de mer. Cet événement qui trouve sa source dans la directive Cadre Eau adoptée en 2000, directive via laquelle les états membres s'étaient engagés à atteindre d'ici 2015 une bonne qualité d'eau, a été suivi par environ 500 sites dans plus de 25 pays. Dans le Lot, ce 10^{ème} Big Jump s'est organisé en partenariat avec le SYDED sur les communes du **Tolermé, Tauriac, Sauliac sur Célé, Figeac, Douelle et Puy-L'Evêque**.

L'effort de communication entrepris en matière de qualité des eaux naturelles et d'accompagnement à la baignade de pleine nature s'est concrétisé par une **campagne d'affichage sur les abris-bus**, un partenariat avec les **Offices de Tourisme** et le développement du site internet www.inf'eauuloisirs.fr notamment par le biais du Widget présent sur le site de l'**Agence de Développement Touristique**.



Activités **"EAUX NATURELLES"**

AVANT-PROPOS

Le **SYDED exerce cette compétence** depuis 2011, date à laquelle le Conseil général du Lot a délégué l'ensemble des activités de son Service d'Assistance Technique à l'Épuration et au Suivi des Eaux (SATESE) au SYDED.

Cette délégation résulte de la volonté, suite aux conséquences de la **Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques (LEMA)** du 30 décembre 2006, de maintenir l'approche intégrée des milieux aquatiques concrétisée par les différents champs d'intervention du SATESE et plus particulièrement la relation entre assainissement et qualité des eaux naturelles.

L'exercice de ces missions confirme l'implication croissante du SYDED dans le domaine de l'eau. Ainsi, désormais, celui-ci intervient d'une part, en tant qu'**établissement public spécialisé** de la qualité des milieux aquatiques et de l'appréciation des impacts polluants, et d'autre part en tant que **service technique mutualisé** pour les collectivités ayant en charge la gestion des eaux de baignades.

Par rapport à l'année 2014, les principales évolutions ont concerné :

- l'utilisation en routine du logiciel métier Lyxéa acquis en 2014, qui a notamment permis un démarrage de la dématérialisation des échanges de données avec les laboratoires tout en facilitant le traitement des données,
- une démarche de communication et d'information sur la qualité des eaux de baignade en s'appuyant sur la manifestation "Big Jump" du 12 juillet 2015 ainsi qu'au travers de la réalisation d'affiches pour les abris-bus du Département et les offices de tourisme,
- l'ajout sur le communiqué inf'eau loisirs rivière Célé, d'une prévision de l'évolution du débit pour la journée.

2015 a également été marquée par l'obtention d'un accord de financement par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne pour l'étude d'animation et de suivi des profils de baignade.



CONNAISSANCE DES EAUX NATURELLES

PRINCIPE ET ÉTENDUE DE LA COMPÉTENCE

Le SYDED réalise, en complémentarité avec les autres intervenants de ce domaine, des prélèvements et des analyses sur les eaux naturelles et interprète l'ensemble des données collectées sur le département dans le cadre des **différents réseaux de suivi de la qualité des milieux aquatiques**.

La finalité de ces suivis est de disposer d'**informations locales sur la qualité des milieux aquatiques**. Ces données sont "bancaarisées" puis utilisées par des organismes tels que l'Agence de l'eau Adour-Garonne, les Établissements Publics Territoriaux de Bassin, le Département, le Parc Naturel Régional et les collectivités pour :

- identifier les opérations à entreprendre afin d'améliorer la qualité des eaux,
- évaluer l'efficacité des actions de lutte contre les pollutions : assainissement, agriculture, eaux de ruissellement...
- apporter des éléments factuels utilisés pour conduire la politique de l'eau à l'échelle du département ou des bassins versants.

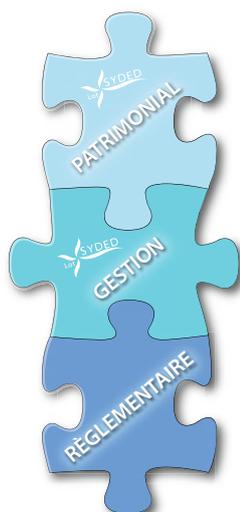
Le SYDED, dans le cadre de cette compétence est également sollicité par les services de l'État pour apporter son **expertise dans l'élaboration des Plans d'Actions Opérationnelles Territorialisées (PAOT)**. Ces outils élaborés par la Mission Interservices de l'Eau et de la Nature (MISEN) regroupent les opérations à mettre en œuvre pour atteindre le bon état des eaux conformément à la Directive Cadre européenne sur l'Eau (DCE), au Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux 2010 – 2015 (SDAGE) et du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Célé (SAGE Célé).

En interne et plus particulièrement dans le cadre de l'Accompagnement Technique des Opérations d'Assainissement (ATOA), l'expertise détenue aujourd'hui par le SYDED dans le domaine de la qualité des eaux naturelles, permet d'**optimiser les projets de travaux d'assainissement** des collectivités en conciliant respect de l'environnement aquatique et faisabilité économique, notamment en argumentant sur la notion de "coût disproportionné".

En complément de ces opérations, le SYDED peut réaliser diverses **interventions spécifiques**, à la demande de communes ou de groupements de communes compétents en matière de gestion des milieux aquatiques.

CONTEXTE

Il existe dans le département **plusieurs dispositifs** permettant de mesurer régulièrement la qualité des eaux au moyen de prélèvements réguliers et d'analyses.



Ces dispositifs ont des finalités ou objectifs différents qui peuvent être classés dans 3 catégories :

- finalité patrimoniale :

terme employé dans l'article 1 de la Loi sur l'eau pour insister sur la nécessité de préserver la richesse et le capital ressource existant pour les générations futures. Différents réseaux de mesure sont conçus afin d'évaluer l'état général des eaux. Ils sont pérennes et doivent être représentatifs des diverses situations rencontrées.

- finalité de gestion :

concerne plus particulièrement les sites présentant des altérations liées à des pollutions. Cette surveillance a vocation à s'interrompre dès que le cours d'eau recouvrera une qualité satisfaisante.

- finalité réglementaire :

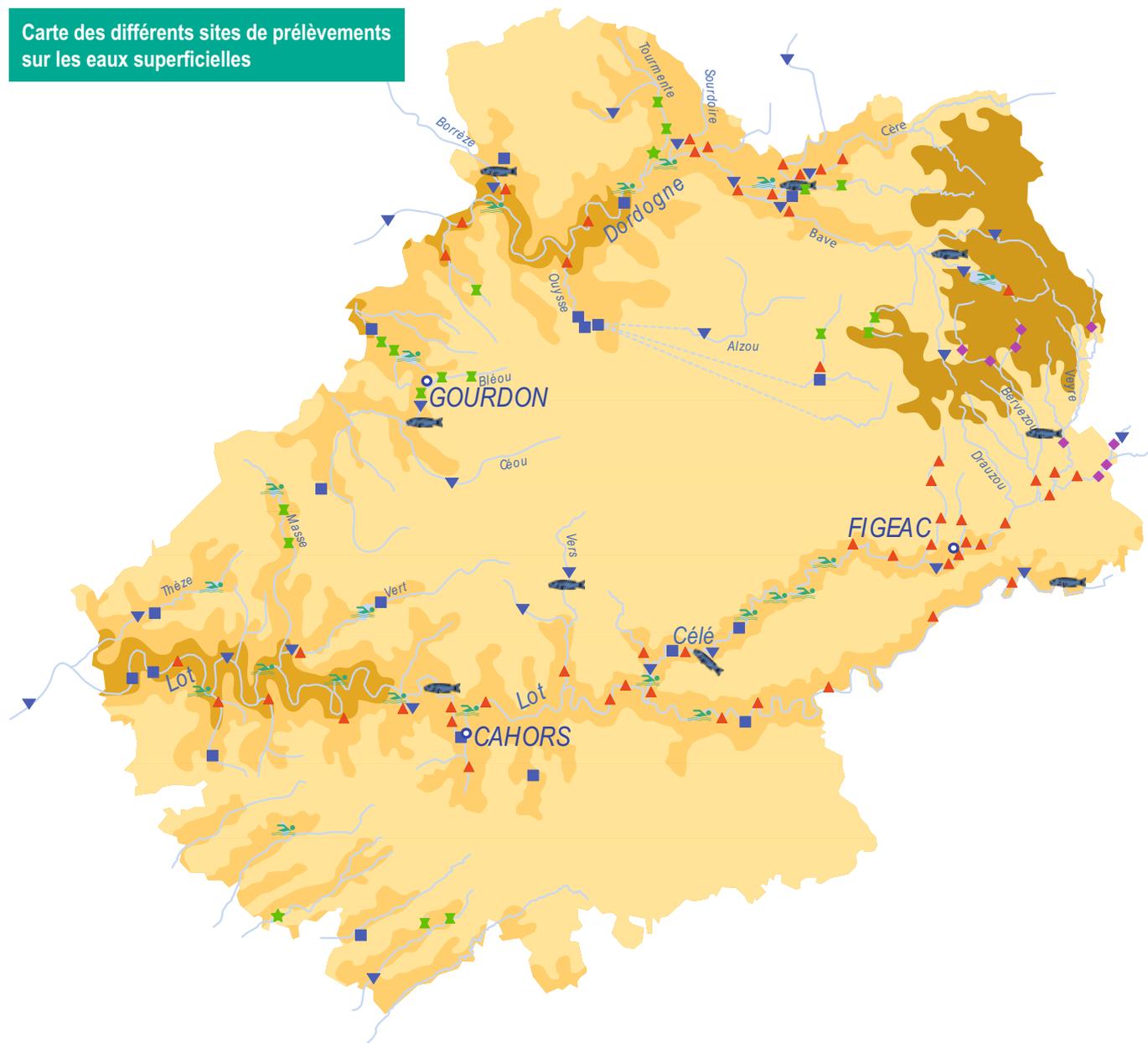
cette catégorie concerne principalement l'usage baignade. En effet, toute pollution peut présenter des risques pour la santé. Ce contrôle est diligenté par le Ministère de la Santé.

Le SYDED intervient principalement sur les réseaux de mesure à vocation patrimoniale et de gestion.

Le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) a été révisé au cours de l'année 2015, puis adopté le 1^{er} décembre 2015 pour la période 2016 - 2021. Il définit pour 6 ans les priorités de la politique de l'eau sur le bassin Adour-Garonne afin d'atteindre le bon état des eaux tel que fixé par la Directive cadre en s'appuyant sur 4 orientations majeures :

- Créer les conditions de gouvernance favorables,
- Réduire les pollutions,
- Améliorer la gestion quantitative,
- Préserver et restaurer les milieux aquatiques.

Carte des différents sites de prélèvements sur les eaux superficielles



	Nom du réseau et nombre de sites de prélèvement	Vocation	Maître d'ouvrage	Rôle du SYDED
	Réseaux de Contrôle et de Surveillance des eaux superficielles et souterraines → 43 sites de prélèvement	Patrimoniales	Agence de l'Eau Adour-Garonne	Utilisateur des données
	Réseau Complémentaire Départemental → 44 sites de prélèvement	Patrimoniales + gestion	SYDED du Lot	Maître d'ouvrage et opérateur
	Réseau Hydrobiologique Piscicole → 9 sites de prélèvement	Patrimoniales + gestion	État français	Utilisateur des données
	Réseaux de Contrôle Opérationnel pour la Directive Cadre sur l'Eau → 2 sites de prélèvement	Gestion	SYDED du Lot et Département	Maître d'ouvrage et opérateur
	Réseau Territorial du SAGE Célé → 15 sites de prélèvement dans le Lot et 37 dans le Cantal	Gestion + réglementaire	SMBRC	Assistance technique au maître d'ouvrage
	Contrôle sanitaire → 25 sites de prélèvement	Réglementaire	ARS comme ordonnateur SYDED en tant que payeur	Assistance technique aux PREB
	Réseaux de Contrôle Opérationnel des Opérations d'Assainissement → 15 sites de prélèvement	Gestion	SYDED du Lot	Maître d'ouvrage et opérateur

Les données issues de ces différents réseaux sont consultables par internet. Pour les eaux superficielles, 3 sites peuvent être interrogés :

- <http://adour-garonne.eaufrance.fr> : site de l'Agence de l'eau Adour-Garonne, qui propose les données sur l'ensemble du bassin,
- <http://baignades.sante.gouv.fr> : site du Ministère de la Santé, qui présente les données du contrôle sanitaire réalisé sur les eaux de baignade,
- <http://www.infeauloisirs.fr> : pour toutes les données relatives à la qualité des eaux pour la pratique des loisirs aquatiques et de la baignade.

Pour les eaux souterraines, il existe également un site, <http://www.ades.eaufrance.fr>, où l'on retrouve des données sur la ressource patrimoniale.

Dans un souci d'optimisation et de complémentarité, le SYDED s'efforce de coordonner ses interventions avec l'ensemble des réseaux existants.



BILAN DES INTERVENTIONS DE BASE

Le suivi de la qualité des eaux naturelles apporte des données sur différentes familles de paramètres :

- **la physico-chimie** : qui regroupe entre autres les matières organiques et les différentes formes de l'azote et du phosphore,
- **la bactériologie** : avec le comptage des germes qui témoignent de contamination fécale,
- **les pesticides** : qui désignent les substances naturelles ou de synthèse capables de contrôler, d'attirer, de repousser, de détruire ou de s'opposer au développement des organismes vivants,
- **la biologie** : avec le recensement d'invertébrés aquatiques ou de diatomées, le peuplement en microalgues et plus particulièrement les cyanobactéries.

68 tournées de
prélèvements réalisées
13 000 km parcourus
1 100 prélèvements
26 000 résultats
analytiques
23 suivis biologiques

Les molécules émergentes (médicaments, perturbateurs endocriniens...) ne sont pas, à ce jour, mesurées dans le cadre de ces réseaux. En effet, l'état des connaissances sur ces "polluants nouveaux" n'est toujours pas suffisant pour qu'ils soient intégrés en routine dans tous les programmes de surveillance : très grand nombre de molécules, coûts analytiques élevés, techniques analytiques à simplifier, méconnaissance de l'impact sur le milieu au regard des concentrations mesurées, comme des effets combinés des molécules...

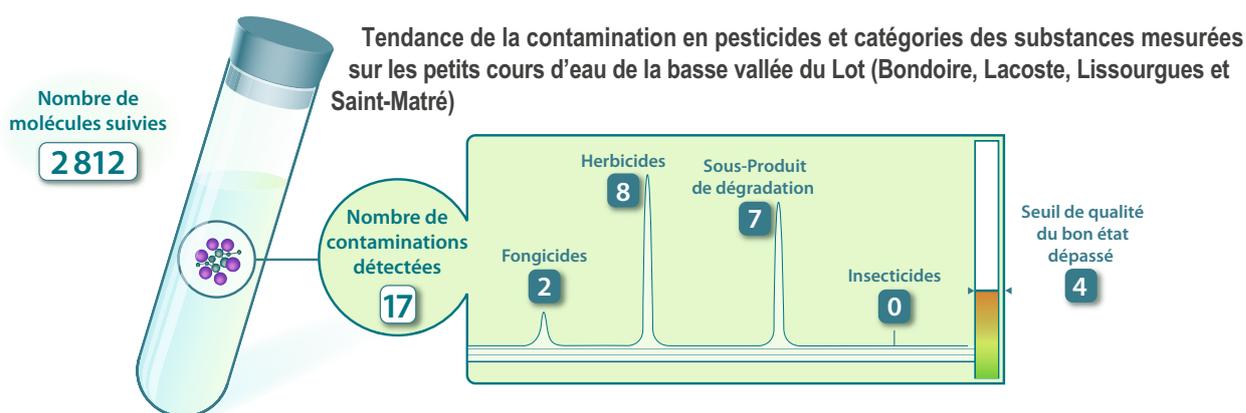
■ LE RÉSEAU COMPLÉMENTAIRE DÉPARTEMENTAL DE CONNAISSANCE DE LA QUALITÉ DES EAUX SUPERFICIELLES (RCD - ESU)

Complémentaire au réseau national de contrôle et de surveillance (RCS - ESU), qui est géré directement par l'Agence de l'eau Adour-Garonne. Par rapport à 2014, le programme a été adapté comme suit :

- ajout d'un suivi des produits phytosanitaires en amont de Figeac, afin d'approfondir la connaissance sur ce site où l'eau est utilisée pour la production en eau potable,
- dans le centre de Figeac sur le Célé renforcement des analyses afin de mieux quantifier le gain sur la qualité des eaux suite aux travaux d'assainissement conduits par la ville de Figeac,
- renforcement du suivi cyanobactéries, au moyen d'une sonde de mesure in situ, l'ARS arrêtant les mesures qu'elle effectuait les années précédentes. A noter que l'usage de cette sonde permet de réduire les coûts analytiques : les analyses en laboratoire n'étant déclenchées qu'en fonction des résultats obtenus avec la sonde et non en systématique.

535 prélèvements ont été réalisés pour 515 analyses bactériologiques, 76 analyses physico-chimiques, 12 analyses portant sur les indices biologiques, 22 analyses en laboratoire de cyanobactéries et 16 analyses de produits phytosanitaires.

Pour cette troisième année de mesures de la contamination des petits cours d'eau par des pesticides, il a été détecté des contaminations par des fongicides, des herbicides et des sous produits de dégradation de molécules actives de produits phytosanitaires. A l'inverse de 2014, les niveaux d'altération par les pesticides mesurés en 2015 sont significatifs et indiquent que les améliorations des pratiques qu'elles soient agricoles ou non doivent se poursuivre.



A noter que les dépassements du seuil de qualité du bon état sont mesurés sur le Saint-Matré (3) et le Lissourgues (1).

Quant aux contaminations bactériologiques, elles demeurent en légère amélioration, malgré la persistance de secteurs pollués par les pluies après ruissellement, notamment sur les affluents de la Dordogne et sur la partie amont du bassin du Célé.

■ LE RÉSEAU DE CONTRÔLE OPÉRATIONNEL LIÉ AUX OPÉRATIONS D'ASSAINISSEMENT (RCODOA – ESU)

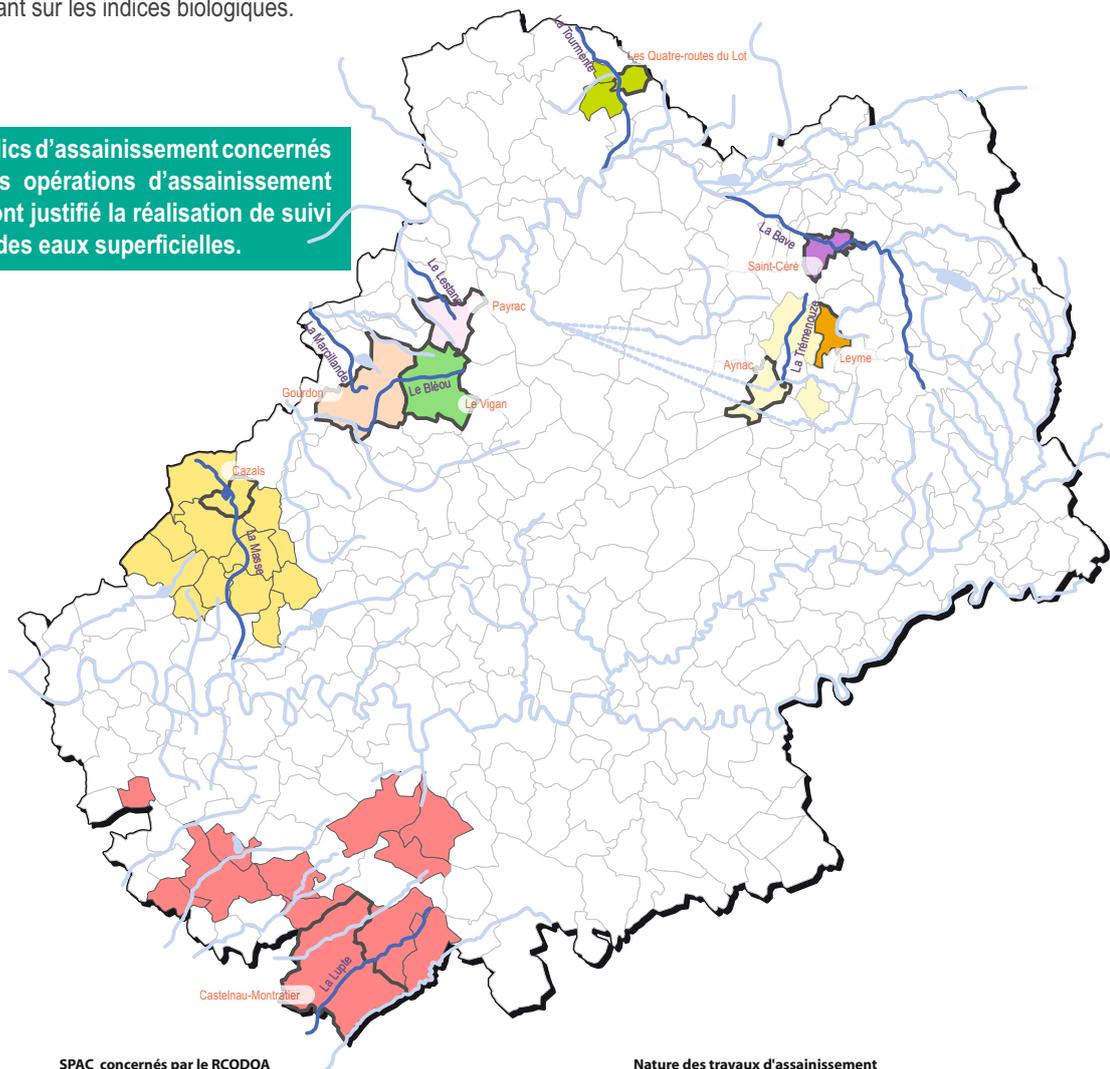
Ce réseau créé en 2014, est à la croisée de 2 compétences du SYDED : "Assistance à l'assainissement des eaux usées" et "Connaissance et assistance à la gestion des eaux naturelles". Il est garant de la **transversalité entre les approches milieu et assainissement**.

Il permet de renforcer la connaissance avec des mesures qualitatives et quantitatives sur le milieu aquatique en complément des suivis déjà réalisés dans le cadre des autres réseaux de mesure. Ses objectifs sont multiples :

- Mieux appréhender les relations entre un rejet d'eaux usées traitées et l'état du milieu récepteur,
- Évaluer l'impact de l'opération d'assainissement sur la masse d'eau,
- Permettre au maître d'ouvrage de disposer d'éléments de communication et d'information des riverains,
- Faire des préconisations fondées sur l'expérience pour les futures opérations d'assainissement,
- Disposer d'éléments pour la réalisation des dossiers Loi sur l'eau,
- Fournir des données de qualité des eaux validées et bancarisables,
- Disposer de résultats factuels pour développer des solutions rationnelles, qui répondent à la sensibilité du milieu et qui reposent sur des choix économiques comme techniques viables.

En 2015, un suivi a été ajouté sur la commune de Leyme dans le cadre de la construction d'une nouvelle station d'épuration. Ce réseau comprend 80 prélèvements d'eaux superficielles, avec 66 analyses physico-chimiques, 78 analyses bactériologiques, 34 mesures de débit et 7 analyses portant sur les indices biologiques.

Services publics d'assainissement concernés et nature des opérations d'assainissement menées qui ont justifié la réalisation de suivi de la qualité des eaux superficielles.



SPAC concernés par le RCODOA

- SIAEP de la région de Cazals (12 communes)
- Syndicat d'assainissement du Quercy-blanc
- Commune de Gourdon
- Commune du Vigan
- SAEP et d'assainissement de thémines
- Commune de Payrac
- Commune de Saint-Céré
- Syndicat intercommunal de la Tourmente
- Commune de Leyme

Nature des travaux d'assainissement

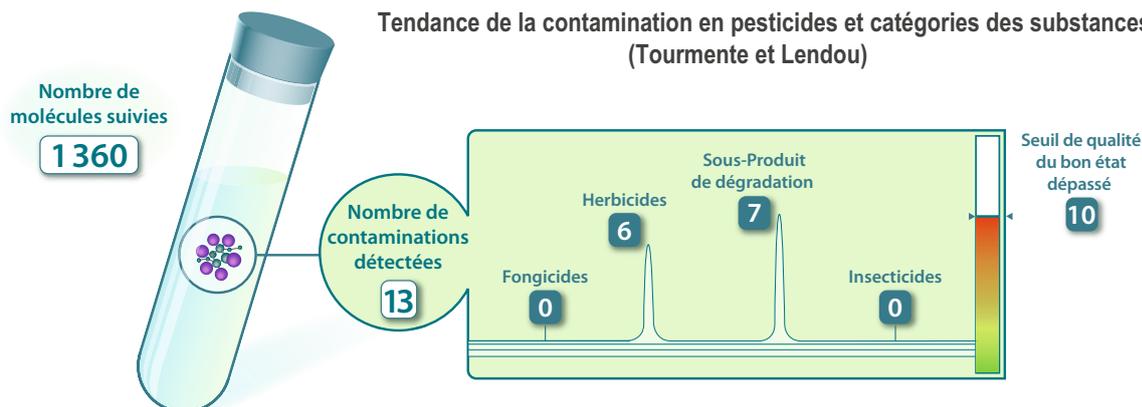
- Réhabilitation du réseau de collecte et reconstruction de la station d'épuration
- Construction d'une nouvelle station d'épuration
- Réhabilitation de la station d'épuration et Reconstruction de la station d'épuration
- Réhabilitation du réseau de collecte et extension de la station d'épuration
- Réhabilitation de la station d'épuration
- Extension de la station d'épuration
- Reconstruction de la station d'épuration
- Réhabilitation du réseau de collecte et reconstruction de la station d'épuration
- Construction d'une nouvelle station d'épuration

A l'issue de cette seconde année de suivi, différents enseignements dominant :

- Lorsque des défauts de collecte des eaux usées sont présents, on constate un impact net sur le milieu,
- En présence de rejets de stations de traitement des eaux usées qui ne s'infiltrent pas, on assiste à une vulnérabilité relative des petits cours d'eau.

■ LE RÉSEAU DE CONTRÔLE OPÉRATIONNEL (RCO - ESU)

Il concerne tout particulièrement les masses d'eaux superficielles en risque de non atteinte du "bon état" (au sens de la Directive Cadre sur l'Eau de 2000), sur lesquelles ont été effectués 12 prélèvements pour analyses bactériologiques, physico-chimiques et des micropolluants.



Tout comme sur les petits cours d'eau de la basse vallée du Lot, des contaminations par les pesticides ont été mises en évidence sur le Lendou et la Tourmente : avec un panel de molécules plus important pour le Lendou et des concentrations de mêmes niveaux pour les 2 rivières.

■ LE RÉSEAU TERRITORIAL DU SAGE CÉLÉ (RTSAGE CÉLÉ)



Syndicat du bassin
de la Rance et du Célé

Ce programme, établi en collaboration avec le Syndicat Mixte du Bassin de la Rance et du Célé, s'inscrit pour sa cinquième année de réalisation dans un contexte d'apport de connaissances sur des secteurs n'ayant pas déjà fait l'objet de suivi ou présentant des pollutions dont les origines sont à préciser.

En 2015, ce réseau s'est renforcé sur le suivi physico-chimique. Il comprend 268 prélèvements d'eaux superficielles, avec 210 analyses physico-chimiques (150 en 2014), 264 analyses bactériologiques, 6 analyses de produits phytosanitaires et 2 analyses portant sur les indices biologiques.

Ce programme s'attache à intégrer toutes les données existantes, provenant des autres réseaux départementaux et nationaux, afin de disposer chaque année d'un état des lieux exhaustif de la qualité des milieux aquatiques, indispensable au pilotage du SAGE.

Ce réseau instaure un suivi très fin de la qualité des petites rivières et sur les têtes de bassin de cours d'eau. Démarré il y a 5 ans, les enseignements arrivent progressivement. Ainsi, malgré de nombreux et importants travaux d'amélioration des systèmes d'assainissement de Maurs, Saint-Constant, Bagnac-sur-Célé et Figeac, la qualité bactériologique des eaux du Célé reste fragile que ce soit pour la production d'eau potable ou l'usage baignade. La poursuite des actions susceptibles de réduire les apports polluants générés par les eaux de pluies qu'elles soient d'origines urbaines ou agricoles demeure la priorité.



PROJETS

- Poursuivre tout en fiabilisant et en simplifiant les transferts dématérialisés des résultats d'analyses entre les laboratoires et le SYDED.
- Conduire un suivi qualité et naturaliste sur le site du plan d'eau de Lamothe-Fénelon.
- Assurer un suivi qualité des eaux dans le cadre des travaux de curage et de déconnexion du plan d'eau de Catus.
- Mettre le logiciel métier Lyxéa à disposition des adhérents qui interviennent comme opérateur dans le domaine de la connaissance des eaux naturelles et en premier lieu le SMBRC.

ASSISTANCE À LA GESTION DES EAUX DE LOISIRS

PRINCIPE ET ÉTENDUE DE LA COMPÉTENCE

Le SYDED assure une **assistance technique et administrative** pour le compte des communes ou groupements de communes compétents en matière d'eaux de baignade ou assurant la fonction de Personne Responsable d'une Eau de Baignade (PREB).

Assurant cette Assistance Technique aux Personnes Responsables d'une Eau de Baignade (ATPREB), le SYDED se positionne de fait comme **le service technique mutualisé et spécialisé** des collectivités adhérentes gestionnaires d'une eau de baignade.

Le SYDED gère également, pour le compte du Département, **le fonctionnement du dispositif Inf'eau loisirs** d'information quotidienne sur la qualité des eaux des 350 km de rivières du territoire départemental utilisées en période estivale pour les loisirs aquatiques.

Ce dispositif bénéficie aux professionnels du tourisme, au grand public et à l'ensemble des collectivités riveraines.

CONTEXTE

La baignade de pleine nature constitue un atout touristique important pour le département du Lot.

22 sites recensés se complètent pour offrir des baignades authentiques et d'autres, plus aménagées et sécurisées. Dans tous les cas, la qualité de l'eau est gérée au quotidien par les PREB avec l'assistance technique du SYDED afin de garantir une qualité d'eau optimale et conforme aux exigences sanitaires.

En dehors de ces sites officiellement recensés, les activités aquatiques se pratiquent également de façon diffuse au fil de l'eau et bien souvent associées au canoë ou à la navigation fluviale. La qualité de l'eau prévue pour la journée sur ces parcours est diffusée sous forme de communiqués par le dispositif Inf'eau loisirs chaque matin dès 10 heures du 15 juin au 15 septembre.



Assistance à la gestion des eaux de baignade

- Commune gestionnaire de baignade recensée
- EPCI gestionnaire de baignade recensée

- Commune de Brengues
- Commune de Cabrerets
- Commune de Cahors
- Commune de Castelfranc
- Commune de Cazals
- Commune de Douelle
- Commune d'Espagnac Sainte Eulalie
- Commune de Frayssinet le Gélât
- Commune de Gourdon
- Commune de Lamothe Fénelon
- Commune de Luzech
- Commune de Marcihac sur Célé
- Commune de Martel
- Commune de Montcuq
- Commune d'Omiac
- Commune de Puy l'Evêque
- Commune de Saint Sulpice
- Commune de Saulliac-sur-Célé
- Commune de Souillac
- Commune de Tauriac
- Commune de Vayrac

- Communauté d'agglomération du Grand Cahors
- Syndicat de Gestion du Lac du Tolermé



Pour cette compétence, **le taux d'adhésion est de 100 %**. L'ensemble des collectivités du département disposant d'une baignade recensée, qu'elle soit aménagée ou non, adhère à l'assistance technique proposée par le SYDED.

En raison de son projet d'ouverture d'une baignade aménagée à l'issue des travaux de déconnexion du plan d'eau de la rivière qui l'alimente, la commune de Lamothe-Fénelon a adhéré au SYDED. Les travaux ayant été achevés en fin d'année, l'ouverture de ce nouveau site sera donc effective à l'été 2016.

En parallèle, la commune de Cabrerets qui comptait 2 baignades non aménagées jusqu'en 2014 a fait le choix pour la saison 2015 de n'en conserver qu'une : celle située en aval du moulin. En effet, la seconde n'étant que très peu fréquentée, son recensement ne se justifiait plus.

BILAN DES INTERVENTIONS DE BASE

■ ASSISTANCE TECHNIQUE AUX PERSONNES RESPONSABLES D'UNE EAU BAINADE (ATPREB)

Globalement, les conditions hydrométéorologiques de la saison ont été favorables à une bonne qualité bactériologique dans la mesure où il y a eu peu d'événements pluvieux entraînant donc moins de ruissellements et de pollutions diffuses que la saison précédente ainsi qu'un fort ensoleillement favorisant l'autoépuration naturelle.

Comme l'an passé, une visite sur chaque baignade a été réalisée en début de saison afin de distribuer le carnet d'observations quotidiennes et sensibiliser les surveillants de baignade et les personnes réalisant ce suivi à l'importance de surveiller les changements d'indicateurs "simples" comme : la couleur de l'eau, la température, la transparence, afin d'anticiper d'éventuelles variations de qualité d'eau.

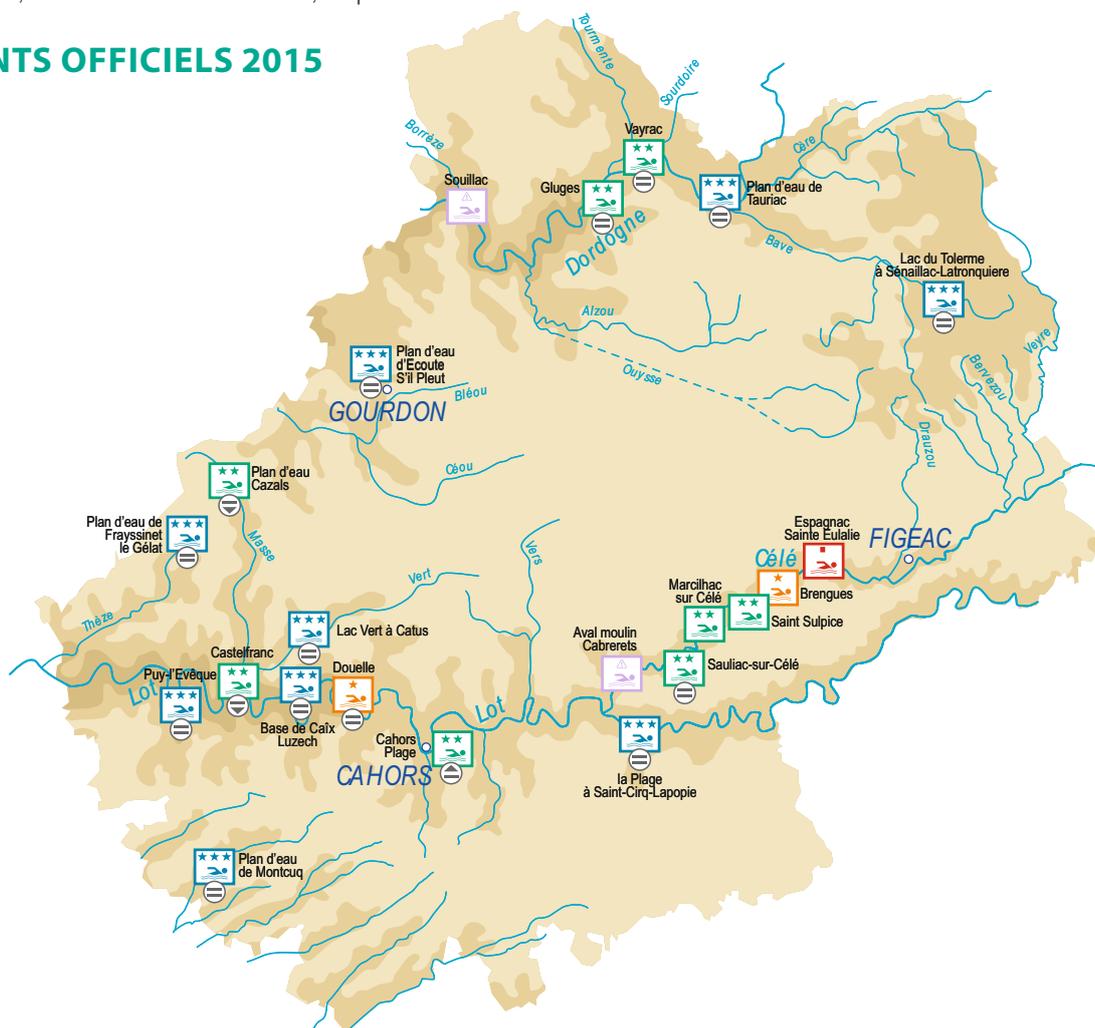
Durant la saison 2015, l'ATPREB a produit et diffusé quotidiennement des prévisions sur la qualité de l'eau, recommandé 111 jours cumulés de fermeture préventive sur les 22 baignades. L'ARS a effectivement enregistré 92 jours de fermetures préventives cumulés sur les 22 baignades. Ce nombre élevé d'arrêtés d'interdiction temporaire de baignade traduit la mobilisation des responsables de baignade qui respectent les recommandations diffusées par l'ATPREB et s'explique par la vulnérabilité des baignades de la rivière Célé.

Concernant le contrôle sanitaire, il a été renforcé par 3 prélèvements supplémentaires sur la baignade de Douelle à la demande de l'ATPREB, l'objectif étant de pondérer, dans le calcul du classement, l'impact des 3 valeurs élevées de 2014.

■ CLASSEMENTS OFFICIELS 2015

Classes de qualité	
	Excellente qualité (9)
	Bonne qualité (8)
	Qualité suffisante (2)
	Qualité insuffisante (1)
	Nouvelle baignade (2)

Evolution par rapport à 2014	
	Amélioration (1)
	Stable (13)
	Déclassement (2)



Le contrôle sanitaire a mis en évidence une seule non-conformité dans la saison, le 16 juin à Cabrerets. Cette dégradation était anticipée par l'ATPREB et l'arrêté a été pris dans les temps ce qui a permis d'écarter ce résultat dans le classement de fin de saison. 8 autres résultats légèrement élevés ont pu être écartés par l'ARS dans la mesure où les interdictions temporaires étaient effectives permettant ainsi de ne pas pénaliser le classement.

Au final, les classements officiels rendus par l'ARS illustrent la bonne qualité et la bonne gestion des baignades lotoises. À noter néanmoins deux déclassements "Excellent" à "Bon" pour Cazals et Castelfranc et le classement "Insuffisant" pour Espagnac-Sainte-Eulalie. Afin de maintenir ce site ouvert en 2016 un travail d'identification des sources de pollution potentielles et de communication doit être mené.

Enfin, les délégués ont fait remonter en Collège "Eaux Naturelles" que certaines baignades pouvaient être fréquentées régulièrement par des cavaliers. Les exigences de qualité d'eau étant strictes pour la baignade, cette pratique est à limiter et le SYDED va se rapprocher des représentants de la profession pour travailler sur le sujet et permettre une meilleure conciliation de ces usages touristiques de la rivière.

■ NOUVEAUTÉ 2015

La procédure "SOS incident" a été mise en place. Elle repose sur la distribution d'un autocollant avec le numéro direct du SATESE, aux exploitants de systèmes d'assainissement dans le but qu'ils signalent tout déversement au milieu aquatique. Ces signalements permettent de disposer d'informations utiles pour anticiper au mieux les dégradations.

Dans ce cadre, le SYDED joue pleinement son rôle de conseil auprès de la collectivité dans l'accompagnement à l'exploitation des systèmes d'assainissement, tout comme dans l'évaluation de l'impact sur le milieu.

L'objectif est également d'améliorer la réactivité en interne et la circulation des informations entre les cellules Assainissement et Eaux Naturelles.

Pour cette première saison, une dizaine d'appels ont été enregistrés.



■ EXPÉRIMENTATION DU TRI SUR LES BAINNADES

Une expérimentation de tri des déchets a été menée durant la saison 2015. Trois sites de baignade (Sauliac-sur-Célé, Saint-Sulpice et le plan d'eau du Tolermé) ont été équipés temporairement avec des doubles poubelles supports de sacs et un affichage pédagogique. Le bilan de cet essai est positif et les responsables de baignade souhaiteraient que l'opération soit étendue. Néanmoins, le matériel utilisé n'était pas tout à fait adapté pour rester sur site jour et nuit et l'idéal serait que les baignades puissent être équipées de poubelles fixes, protégées contre les dégradations occasionnées par les animaux.

■ DISPOSITIF INF'EAU LOISIRS

Le dispositif Inf'eau loisirs a fonctionné tous les jours du 15/06/2015 au 15/09/2015. Pour la première saison, 4 agents, au lieu de trois jusqu'à présent, se sont relayés pour assurer les permanences des week-ends avec le renfort d'une stagiaire la semaine.

Depuis sa création, le dispositif est dans une démarche de constante amélioration. La saison 2015 a permis d'intégrer les prévisions de variation de débit pour la rivière Célé finalisant la modélisation développée en 2014. Le bilan met en évidence que les variations brutales sont bien anticipées, par contre, certaines prévisions ne correspondent pas à une augmentation du débit et s'expliquent par une surestimation des quantités de pluies par Météo France.

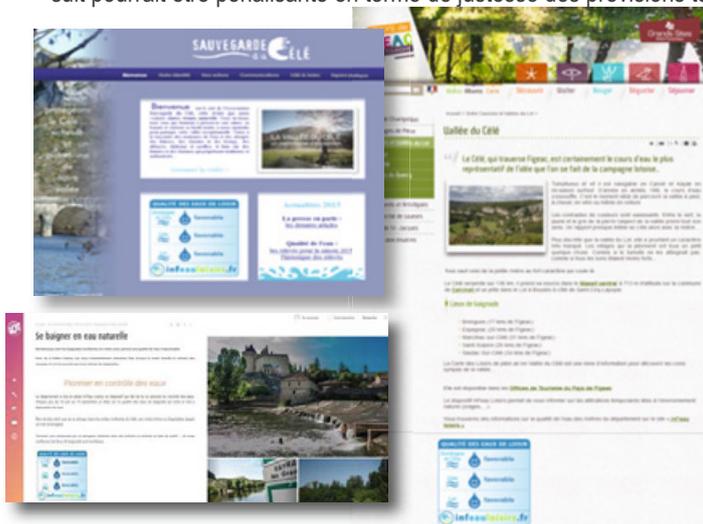
La fiabilité des prévisions de qualité des eaux, réalisées à partir du dispositif peut être évaluée au niveau des sites où la qualité bactériologique de l'eau est mesurée. C'est le cas chez certains observateurs de terrain (Figeac, Boussac, Bretenoux et Mézels) et sur les sites suivis par le SYDED (Cahors et Dordogne aval). Ces suivis mettent en évidence la bonne fiabilité des prévisions.

Sur les rivières Lot et Dordogne où la qualité bactériologique est excellente, les prévisions sont plutôt pessimistes. Dès que les résultats mesurés s'écartent des valeurs habituelles, la baignade est déconseillée alors que la qualité reste correcte pour la baignade. Cela se justifie par un besoin d'homogénéité entre la prévision sur le linéaire de la rivière et sur les baignades. Par ailleurs les exigences réglementaires étant strictes pour le calcul des classements des baignades, le principe de précaution reste de mise. Pour ce qui concerne la rivière Célé, 2 dégradations n'ont pas été anticipées : la première liée à une erreur de saisie en interne et la seconde est la conséquence du débordement d'un déversoir d'orage non signalé suffisamment tôt. Pour pallier au premier cas, un processus d'autocontrôle a été mis en place. Dans le second cas, la poursuite du déploiement de la procédure "SOS incident" devrait permettre de limiter les risques.

Le réseau d'observateurs de terrain, qui fournit quotidiennement des informations sur la couleur de l'eau, la transparence, la température et des analyses bactériologiques à réponse rapide, est stable pour la saison 2015. À noter néanmoins que depuis fin juillet, la ville de Figeac a cessé de réaliser les observations et analyses le week-end du fait d'une réorganisation de ses astreintes. La discontinuité du résultat qui s'en suit pourrait être pénalisante en terme de justesse des prévisions tout comme en fiabilité du suivi.

Ainsi, la diffusion du dispositif Inf'eau loisirs s'appuie sur une mise en ligne quotidienne des communiqués sur www.infeauloisirs.fr, un envoi à environ 600 destinataires professionnels du tourisme et communes riveraines, relayés dans la Dépêche du Midi et sur la Radio TOTEM et une actualisation en temps réel sur environ 10 sites internet partenaires via le widget.

Le débit est une des données centrales utilisées dans les logigrammes de modélisation de la qualité des eaux. Cette valeur est donc indispensable pour une prévision fiable. Or, une difficulté est apparue en 2015 en ce qui concerne l'accessibilité chaque matin aux données de débits instantanés des rivières Lot et Célé. Pour le bassin du Lot, c'est le site internet de l'Entente Lot (<http://laviedelariviere.valleedulot.com/>) qui est consulté. Pour le bassin de la Dordogne c'est celui de la DREAL Aquitaine (<http://www.aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/cruet/dordogne/suivi/presentationBassinHydro.do>). Ces structures ont été contactées pour les sensibiliser à ce problème et anticiper d'éventuelles difficultés de fonctionnement avant la saison estivale 2016.



■ OPÉRATIONS DE COMMUNICATION

La saison de baignade a été lancée "officiellement" le 30 juin lors d'un point presse réalisé au bord de la Dordogne au niveau de la baignade de Vayrac permettant ainsi de bénéficier d'articles de presse et d'un reportage sur la radio TOTEM.

Le partenariat avec l'Agence de Développement Touristique (ADT Lot tourisme) s'est poursuivi :

- page dédiée aux baignades et au dispositif Inf'eau loisirs dans le guide des loisirs de pleine nature comme en 2014
- affichage d'une page web par baignade officielle sur www.tourisme-lot.com : plus de 35 000 consultation au total (1 700 en moyenne par baignade) dont 3 300 pour la baignade d'Écoute s'il pleut à Gourdon.

L'année 2015 représentant la première échéance fixée par l'Europe pour atteindre les objectifs de bon état des eaux, un grand Big Jump européen était organisé le 12 juillet 2015 à 15 heures. Précurseur dans l'information sur la qualité des eaux, le département du Lot a toujours été engagé dans cette reconquête. Les collectivités adhérentes ont donc logiquement participé à ce Big Jump à Figeac, Sauliac-sur-Célé, Douelle, Tauriac, le Tolermé et Puy-l'Evêque. Cette action qui associe les citoyens contribue à diffuser de l'information au grand public sur l'intérêt qu'il convient de porter à la préservation des baignades naturelles. Le SYDED a fourni sur chaque site un winflag réalisé en interne ainsi que des expositions empruntées pour l'occasion à EPIDOR et à l'Entente Lot.

Une campagne d'affichage dans les abris-bus du Département a été menée fin juillet et une affiche 40x60 a été éditée à environ 100 exemplaires pour affichage dans les offices de tourisme.

Enfin, un reportage photos a été réalisé en interne sur les baignades du bassin de la Dordogne afin de renouveler les clichés utilisés pour les présentations et supports de communication. L'objectif serait de pouvoir réitérer ce type d'intervention sur le bassin du Lot en 2016.



PROJETS

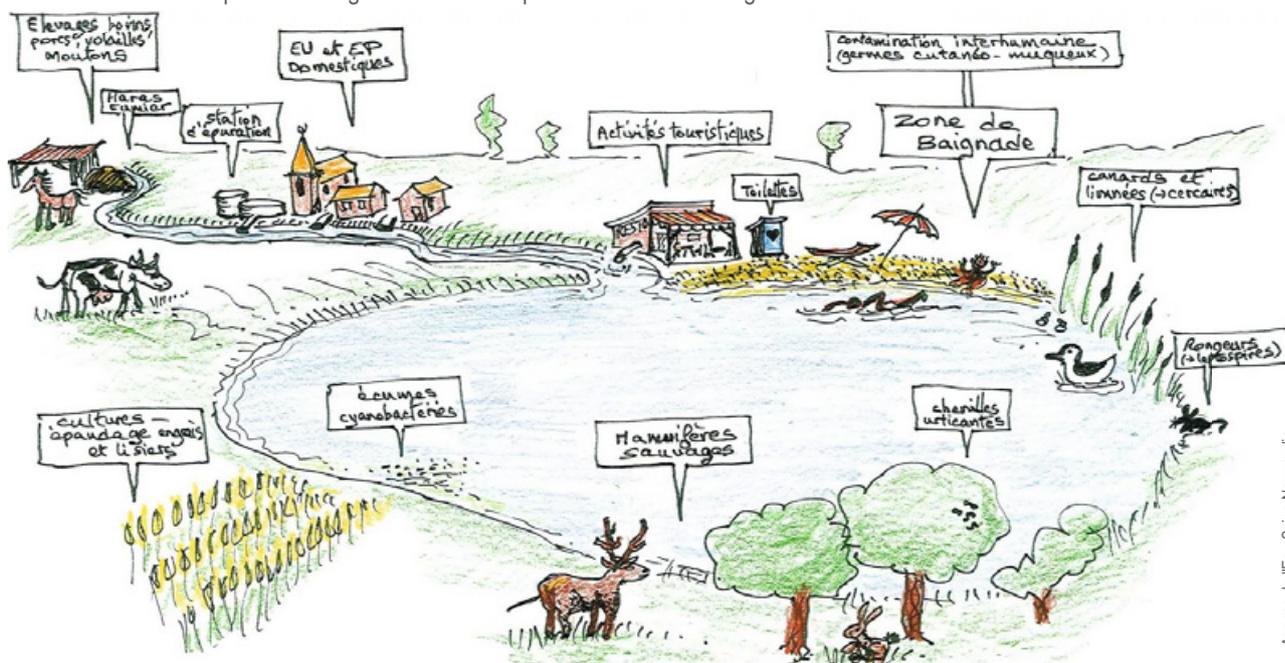
- Poursuivre et renforcer la promotion des baignades et du dispositif Inf'eau loisirs en proposant un nouveau widget adapté aux nouvelles technologies web, ainsi diffusable plus largement et permettant des affichages "à la carte" : choix des rivières, possibilité d'ajouter les points de baignade avec la qualité de l'eau du jour,
- Accompagner la commune de Lamothe-Fénélon dans l'ouverture de la baignade du plan d'eau,
- Gérer avec la commune d'Espagnac-Sainte-Eulalie l'ouverture de la baignade malgré le classement "insuffisant" ce qui nécessitera de réaliser un dossier spécifique ainsi que l'actualisation du profil de la baignade,
- Elaborer des affichages pédagogiques et rechercher des outils adaptés pour mettre en place le tri des déchets sur les sites de baignade du département.

FOCUS

ANIMATION ET SUIVI DES PROFILS DE BAINNADE

Cette opération financée par l'Agence de l'eau s'articulera autour de trois axes majeurs :

- compiler les plans d'action des profils existant et identifier les travaux non engagés,
- sensibiliser les exploitants de systèmes d'assainissement sur les impacts potentiels sur les eaux de loisirs et les baignades,
- réviser les profils de baignade dans le respect des échéances réglementaires.

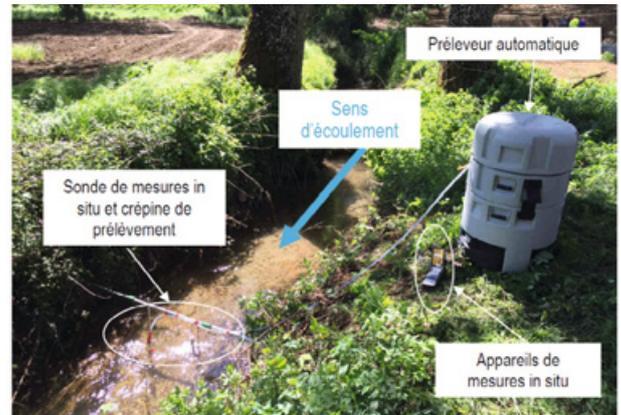


BILAN DES INTERVENTIONS SPÉCIFIQUES

■ SUIVI DE LA VIDANGE DU PLAN D'EAU DE LAMOTHE-FÉNELON

La vidange complète du plan d'eau de Lamothe-Fénelon a été la première étape des travaux visant la déconnexion du ruisseau du Tournefeuille de cette retenue. Elle sera suivie par l'aménagement et l'ouverture de la baignade. Pour respecter les prescriptions de l'arrêté préfectoral d'autorisation, la commune a fait appel au SYDED afin de mettre en place un suivi analytique sur le ruisseau en aval du bassin de décantation durant la vidange. Ce suivi a porté sur la mesure in situ et en continu de l'oxygène dissous et des matières en suspension ainsi que l'analyse en laboratoire de la concentration en ammonium sur des échantillons moyens.

Il n'a pas révélé de dépassement des seuils fixés par l'arrêté : les installations mises en œuvre par la collectivité pour limiter l'impact de cette vidange, (bassin de décantation et "filtres à paille") situé en aval ont pleinement rempli leur rôle.



■ EPISODE DE MOUSSES SUR LA DORDOGNE



Les services en charge de la gestion de la baignade de Souillac sur la rivière Dordogne ont observé des mousses d'origine inconnue à la surface des eaux. Les études sur le sujet ont mis en évidence que la formation de mousses dans les milieux aquatiques est favorisée par la présence simultanée d'agents tensio-actifs (d'origine anthropique ou naturelle) et une agitation de l'eau. Le secteur en amont de Souillac a connu des développements importants d'herbiers lors de l'été 2015. Ce type de végétaux, lorsqu'ils dégènèrent peuvent produire des agents tensio-actifs et ainsi contribuer à une formation naturelle de mousses aquatiques.

Un prélèvement contenant un mélange d'eau et de mousses a été effectué par les services de Souillac et transmis au SYDED pour analyse. Les résultats indiquent une absence d'agents de surface avec toutefois une teneur assez élevée en carbone organique. Ce phénomène ne présentait pas de dangerosité pour la vie aquatique.

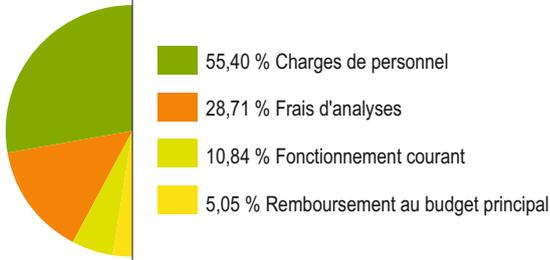
■ DEVELOPPEMENT DE CYANOBACTÉRIES SUR LES PLANS D'EAU DU SURGIÉ ET DU TOLERME

La saison 2015 a été marquée par des développements de cyanobactéries sur deux plans d'eau : le Surgié et le Tolerme. Ces proliférations ont été identifiées dans le cadre du suivi mis en place par l'ATPREB sur les plans d'eau utilisés pour la baignade et les loisirs aquatiques. En effet, les cyanobactéries peuvent produire des toxines et être potentiellement dangereuses même par simple contact.

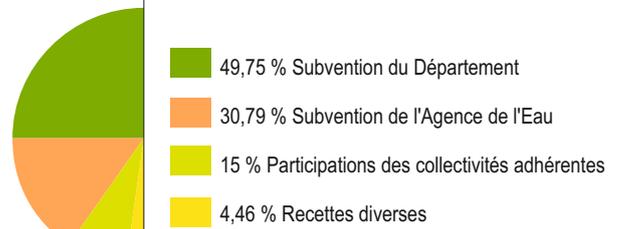
Un maximum de 640 000 cellules/ml a été mesuré sur le plan d'eau du Surgié, alors que le seuil est à 100 000, sans que ce développement ne produise de toxines. Sur le plan d'eau du Tolerme des concentrations dix fois moindres ont été constatées avec une légère toxicité, qui est restée très inférieure au seuil de limitation des usages.

BILAN FINANCIER

DÉPENSES : 289 396 €



RECETTES : 291 453 €



Tarifs 2015 :
Délibération 2015-CS1-006

EAUX NATURELLES

Assistance à la gestion des eaux de baignades		Tarifs H.T.
Forfait par site recensé		600,00 €
Connaissance des eaux naturelles		Tarifs H.T.
Interventions spécifiques	Etudes particulières - Intervenant technique	500 € / jour 250 € / demi-journée
	Prélèvements	500 € / jour 250 € / demi-journée
	Analyses	Tarif du laboratoire

Notes :

A series of horizontal dotted lines for writing notes.

En savoir **PLUS** sur le **SYDED**.

ACTIONS DE COMMUNICATION

POUR LES SCOLAIRES

Animations scolaires

Les interventions dans les classes de CM restent un des moyens privilégiés de sensibilisation des scolaires. Elles sont réalisées uniquement à la demande des enseignants.

Ces opérations de sensibilisation, dont les outils pédagogiques résultent d'une collaboration avec des conseillers pédagogiques et des enseignants volontaires, se font dans le cadre d'un partenariat avec l'Inspection académique du Lot.

Deux thématiques sont désormais proposées : les déchets et l'eau.



Animation déchets
→ 56 classes
(soit 1 220 élèves sensibilisés)



Animation eau
→ 48 classes
(soit 1 060 élèves sensibilisés)

Visites des bases de valorisation

Les informations apportées lors des interventions en classe sur le thème des déchets sont complétées de manière concrète par des visites des 3 centres de tri. Dans ce cadre, le SYDED prend en charge les frais de transport.

À cela, s'ajoutent des groupes de collégiens ou lycéens, mais aussi d'élus ou tout simplement de particuliers.

→ 80 visites (soit 1 900 visiteurs)



POUR LE GRAND PUBLIC

SYnergies : le journal d'information semestriel du SYDED
(91 000 exemplaires)

Ce support d'information écrite du SYDED est diffusé dans tous les foyers du territoire. Les thématiques traitées cette année ont été :

- la lutte contre le gaspillage alimentaire (janvier), avec un « Livret de recettes anti-gaspi », réalisé avec la participation du chef lotois Alexis Pelissou

- les déchetteries : des évolutions, des nouveautés et quelques précisions (juillet)



Valorisation des sites de baignade

Une campagne d'affichage a été réalisée pendant la saison estivale sur une partie des abri-bus du Lot pour faire connaître ce potentiel touristique naturel du département. Des outils ont aussi été créés pour accompagner l'opération Big Jump.

Promotion du tri et de la réduction des déchets " hors foyer "

Cette démarche de sensibilisation " éco-citoyenne " du public au-delà du cadre domestique répond à une réelle attente des associations et des collectivités lors de manifestations culturelles, sportives ou commerciales.

Le nombre de conventions de partenariat établies a connu une forte progression, amplifiée par les demandes provenant des référents "environnement" des communes. Le stock de matériel a été renforcé sur les 3 sites.

La fidélisation d'un grand nombre d'organisateur est la preuve de leur satisfaction vis-à-vis de ce dispositif.



Une nouvelle signalétique a été créée sur les couvercles des supports de sacs.



Participation à des manifestations publiques

Pour sensibiliser le public et/ou faire connaître ses activités, le SYDED a été présent sous différentes formes (stand / animation / jeux pédagogiques) sur toute une série de manifestations :

- Journée de l'environnement, le Montat
- Semaine Européenne du Développement Durable
- Célé' T, Figeac
- Foire agricole, Bétaillé
- Festival Ecaussystème, Gignac
- City Raid Andros, Cahors
- Fête de la science, Puy-l'Evêque
- Journée sport/nature des collèges lotois, Catus
- Rugby Vacances, Souillac
- Foire expo, Figeac
- Semaine de la réduction des déchets



Fête de la science, Puy-l'Evêque

POUR L'ACCOMPAGNEMENT DES RÉFÉRENTS ENVIRONNEMENT

Réunions d'information

Conformément à la demande du Président et dans le cadre du Programme Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage, l'ensemble des communes a désigné un ou plusieurs référents "environnement" pour être un relais local du SYDED. Ces référents ont été réunis pour prendre connaissance des enjeux de leurs missions et des outils dont ils disposent pour les mener à bien. Ces réunions, organisées sur les 3 secteurs, ont été complétées par une visite des bases de valorisation et une formation pratique sur le compostage.



Divers outils d'information

Le Guide du référent contient une partie d'information générale sur le SYDED et la gestion des déchets sur le Lot, complétée par des fiches explicatives sur leur rôle et sur les diverses missions qui leur incombent.

Divers supports ont été créés pour les opérations mises en place pour accompagner l'intervention des référents sur le terrain : articles clé en main, affiches, dépliants, espace extranet.



Perspectives pour l'année 2016

- Réaliser une animation pédagogique sur le compostage.
- Accompagner le Programme Zéro Déchet, Zéro Gaspillage.
- Réaliser des actions pour marquer l'anniversaire des 20 ans du SYDED en 2016.
- Refonte du site internet : www.syded-lot.fr

PRÉVENTION DES RISQUES

SANTÉ – SÉCURITÉ

La prévention des risques touchant la santé et la sécurité des agents du SYDED est pilotée par le service des ressources humaines. À partir de l'analyse des situations de travail ainsi que de la réglementation, des moyens de maîtrise des risques sont mis en place.

Le CHSCT

Les membres du CHSCT se réunissent chaque trimestre sous la présidence de la Direction en compagnie des institutionnels (CARSAT, médecine professionnelle, inspection du travail) pour traiter des sujets en lien avec l'hygiène et la sécurité.

Cette année, le CHSCT a été amené à étudier les mesures à mettre en œuvre pour prévenir et faire face à toute situation de harcèlement. Cette démarche se poursuivra sur 2016 et aboutira à la diffusion d'une charte de prévention.

L'Évaluation des risques professionnels

L'ensemble des postes du SYDED fait l'objet depuis plusieurs années d'une analyse afin d'identifier les situations dangereuses et de mettre en place des actions de prévention visant à supprimer ou, à défaut, réduire les risques. Aussi, en cas de modifications intervenues dans l'organisation ou l'environnement de travail, les évaluations sont mises à jour.

Le plan d'actions sécurité

L'ensemble des actions de prévention est regroupé dans un plan d'action. Il s'agit de prévenir le risque d'accidents et de maladies professionnelles mais également d'améliorer les conditions de travail des agents. Toutes les actions sont priorisées afin de les mettre en œuvre selon l'importance du risque à éviter.

La mesure "phare" déployée en 2015 fut la mise en place, sur l'ensemble des quais des déchetteries du SYDED, de barrières de sécurité afin de prévenir le risque de chute.

La formation des agents

La formation dispensée aux agents sur la sécurité est une priorité. En plus de ses obligations légales, le SYDED a financé une part non négligeable de formations sur ses fonds.

ENVIRONNEMENT

L'année 2015 a été marquée par de nombreux contrôles réglementaires. En effet, les installations du SYDED ont fait l'objet de **26 contrôles réalisés** ou mandatés par les services de l'État (DREAL) pour s'assurer de l'adéquation entre les exigences environnementales et les activités.

Ces audits ont concerné la plupart des déchetteries soumises au régime ICPE de la déclaration contrôlée et la moitié des chaufferies, l'autre moitié des chaufferies sera contrôlée en 2016. Quelques non-conformités d'ordre documentaire ou structurel sans conséquence pour l'environnement ont été relevées (clôtures des lagunes, indicateurs de niveau de cuve à huile...). Un plan d'action est engagé pour traiter les points relevés. Aucune mise en demeure n'a été formulée à l'issue de ces inspections.

L'année 2015 a connu également **2 accidents environnementaux déclarés**. Il s'agit de deux feux de benne sur des déchetteries (Figeac et Limogne-en-Quercy). Dans ces 2 cas, l'intervention des pompiers n'était pas nécessaire. Les analyses des causes ont abouti à des accidents dus au vandalisme, d'où leurs signalements auprès de la gendarmerie. Aucune conséquence significative sur l'environnement ou les tiers n'a été observée.

Par ailleurs, **19 incidents mineurs** ont été recensés en 2015. Il s'agit principalement de déversement involontaire de produits en déchetterie ou de dégradations. Ces incidents ont été inscrits dans les registres environnementaux et ont tous été traités en interne. Aucune conséquence environnementale n'a été constatée.



Mesure de bruit
(déchetterie de Limogne)



Analyse des rejets aqueux
(Figeac)



Audit de conformité qualité
(déchetterie de Cahors)



LEXIQUE

ADASEA : Association Départementale pour l'Aménagement des Structures des Exploitations Agricoles, qui a un rôle d'interface entre les agriculteurs, l'administration et les collectivités territoriales.

ADT du Lot : Agence de Développement Touristique du Lot, organisme officiel du Département chargé de préparer et de mettre en oeuvre la politique départementale de développement touristique.

Anthropique : se dit d'un milieu ou espace au départ naturel qui a subi l'intervention de l'Homme.

ARS : Agence Régionale de Santé (ex. DDASS).

ATPREB : Assistance Technique aux Personnes Responsables des Eaux de Baignade.

Bassin versant : un bassin versant ou bassin hydrographique est une portion de territoire délimitée par des lignes de crête, dont les eaux alimentent un exutoire commun : cours d'eau ou lac.

Big Jump : journée européenne de la baignade, le Big Jump associe les citoyens au grand projet de restauration des milieux aquatiques européens. En 2015, cette manifestation a lieu le 142 juillet.

Bloom : ou efflorescence algale, est une prolifération rapide et importante d'algues qui se traduit par une coloration de l'eau.

Cyanobactéries : aussi appelées cyanophycées sont une sous-classe de bactéries, autrefois appelées "algues bleu-vert". On en connaît plus de 7500 espèces, réparties dans plus de 150 genres.

DCE : Directive Cadre Européenne de 2000.

Diatomées : microalgues unicellulaires planctoniques présentes dans tous les milieux aquatiques et enveloppées par un squelette externe siliceux, utilisées pour apprécier l'état biologique

Eaux de baignade : eaux de surface dans lesquelles un grand nombre de baigneurs est attendu et où la baignade n'est pas interdite ou déconseillée de manière permanente (art L1332-2 du Code de la Santé publique).

Ecotoxicologique : étude des conséquences écologiques de la pollution de l'environnement par les substances toxiques.

Efflorescence (algale) : augmentation rapide de la concentration d'une (ou de quelques) espèce(s) d'algues microscopiques dans un milieu aquatique. Cette augmentation de concentration se traduit généralement par une coloration de l'eau (rouge, brun-jaune ou vert).

Entente Lot : établissement public territorial du bassin du Lot qui regroupe cinq départements : Lozère, Cantal, Aveyron, Lot et Lot-et-Garonne.

EPIDOR : établissement public territorial du bassin de la Dordogne. Son action relève d'une mission d'intérêt général : agir pour une gestion durable de l'eau, des rivières et des milieux aquatiques.

ESO : eaux souterraines.

ESU : eaux superficielles.

Indice de qualité : l'indice de qualité a été introduit par le Système d'Evaluation de la Qualité des cours d'Eaux, il permet d'obtenir une valeur qui varie de 100 (eau de très bonne qualité) à 0 (eau de mauvaise qualité).

Invertébrés aquatiques : invisibles au premier regard, les cours d'eau abritent de très nombreux petits animaux invertébrés : larves d'insectes, mollusques, crustacés, vers... Ils sont utilisés pour apprécier l'état biologique.

Micropolluants : substances susceptibles d'avoir une action toxique à faible dose.

Molécules émergentes : elles se répartissent dans 3 familles de substances :

- substances phytopharmaceutiques (pesticides)
- substances pharmaceutiques et autres émergents (médicament, produits de soins corporels, plastifiants...)
- substances dangereuses (métaux lourds...)

PAOT : Plan d'Action Opérationnel Territorialisé.

PREB : Personne Responsable d'une Eau de Baignade (art L1332-3 du Code de la Santé publique).

Profil de baignade : correspond à une identification et à une étude des sources de pollutions pouvant affecter la qualité de l'eau de baignade et présenter un risque pour la santé des baigneurs. Il permet de mieux gérer, de manière préventive, les contaminations éventuelles du site de baignade.

RCD : Réseau Complémentaire Départemental.

RCO : Réseau de Contrôle Opérationnel.

RCS : Réseau de Contrôle et de Surveillance.

Réseau IDEAL : Information sur le Développement, l'Environnement et l'Aménagement Local, association de collectivités locales ayant vocation d'animer l'échange de savoir-faire entre les collectivités adhérentes.

RHP : Réseau Hydrobiologique et Piscicole.

SAGE : Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux, il décline à l'échelle d'un bassin versant les grandes orientations définies par le SDAGE. Un SAGE est actif sur le département du Lot, il s'applique sur les bassins de la Rance et du Célé.

SDAGE : le SDAGE est un plan d'actions qui répond à l'obligation de résultat de la Directive Cadre Européenne sur l'eau pour atteindre le bon état des cours d'eau, lacs, nappes souterraines, estuaires et littoral en 3 cycles de gestion de 6 ans : 2010 – 2015, 2016 – 2021 et 2022 – 2027.

SPAC : Service Public d'Assainissement Collectif.

Toxicologique : qui a pour objet d'étudier les poisons, leurs effets sur l'organisme et leur identification.

Widget : petite application qui s'intègre à une page Web et qui peut également servir de lien, ou afficher des informations d'un autre site.

